

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Virginie Fluckiger](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d6096752c316e18719a35545>

Date d'obtention : 2024-03-28 13:58:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

QU'elle est bienveillante à l'égard de toutes les personnes impliquées de près ou de loin, qu'elle se fait en collaboration, qu'elle permet d'agir plus rapidement afin d'faire cesser la situation et qu'elle permet que chaque intervenant.e connaisse bien son rôle et du coup ses limites pour l'intervention de manière à ne pas compromettre par exemple une enquête policière.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De connaître mieux mon rôle et celui des partenaires de manière à agir de façon concertée, de gagner du temps dans les interventions. Cela permettra aussi d'envoyer le message aux élèves que l'on est en contrôle de la situation et de les assurer d'une prise en charge sécurisante et bienveillante.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De bien suivre les étapes de la trousse sexto afin de ne pas nuire au protocole, d'utiliser les questionnaires afin de ne pas teinter les confidences des élèves, de confisquer les téléphones en m'assurant de ne pas avoir accès aux images/vidéos.